

REGLES DE SECURITE AUX ABORDS DU CAR

Le transport et l'accompagnement des élèves entre le domicile et le point d'arrêt à l'aller et au retour, de même que leur surveillance jusqu'à la montée dans le car et à leur descente du car, relèvent de la responsabilité des représentants légaux. Les représentants légaux doivent veiller à ce que l'élève dispose tous les jours de son titre de transport en règle. Ils doivent rappeler à l'enfant les règles de sécurité et particulièrement l'obligation d'attacher sa ceinture de sécurité à bord.



ARRIVER 5 MIN
EN AVANCE
AU POINT D'ARRÊT.

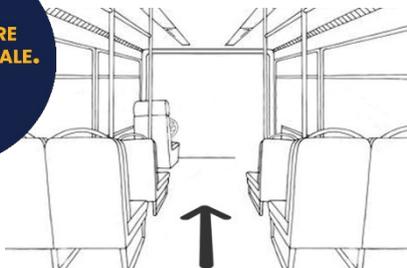
SE RANGER EN FILE,
NE PAS JOUER
NI COURIR.



PRÉSENTER
SON TITRE
DE TRANSPORT.



LAISSER LIBRE
L'ALLÉE CENTRALE.



NE PAS TRAVERSER
DEVANT LE CAR,
ATTENDRE
QU'IL SE SOIT ÉLOIGNÉ
ET TRAVERSER
AVEC PRUDENCE.



Avant la montée

- Être habillé de son gilet haute visibilité
- Ne pas jouer ou courir sur la chaussée
- Ne jamais se précipiter à l'arrivée du car
- Attendre l'arrêt complet avant de monter
- Ne jamais s'appuyer contre le véhicule
- Être présent à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire indiqué

À la montée

- Monter par la porte avant, sans bousculade
- Présenter son titre de transport à chaque montée
- Ne pas gêner la fermeture des portes

Pendant le trajet

- Tout le trajet doit être fait assis
- Le port de la ceinture est obligatoire
- Le port du gilet haut visibilité est obligatoire dès la montée dans le car et pendant toute la durée du trajet y compris au pôle de correspondance
- Ne pas parler au conducteur pendant la conduite sans motif valable
- Laisser le couloir et les issues de secours dégagées
- Ne pas créer de bruit excessif ou perturbant
- Ne pas manipuler d'objets dangereux ou gênant la conduite
- Ne pas toucher aux portes, aux issues de secours, aux marteaux brise-glaces et aux extincteurs
- Ranger les cartables et sacs sous les sièges
- En cas d'incident respecter les consignes données par le conducteur et l'accompagnatrice

À la descente

- Attendre l'arrêt complet du car avant de se détacher et de se lever
- Descendre un par un et sans précipitation
- Attendre que le car soit suffisamment éloigné avant de traverser
- Ne jamais traverser ni devant ni derrière le car
- Être habillé de son gilet haute visibilité